



Les Dix Commandements étaient gravés sur deux Tables. Les cinq premiers concernent les relations de l'homme avec D.ieu et les cinq suivants sont relatifs aux relations de l'homme avec son prochain.

Parmi les 613 Commandements de la Torah, D.ieu choisit précisément ces dix, avec un soin tout particulier. Il les communiqua directement au Peuple Juif sans utiliser Moché comme intermédiaire et les inscrivit sur des Tables qui allaient être placées à l'intérieur de l'Arche Sainte située dans le Kodach Hakodachim, le Saint des Saints. Il est évident que, bien que toutes les Mitsvot soient vitales, les cinq d'entre elles qui furent choisies pour être gravées dans la pierre de la première Table constituent la base de notre relation avec D.ieu et les cinq autres qui figurent sur la seconde Table, le fondement de notre relation avec les hommes.

La première Table

1. Je suis l'Eternel ton D.ieu qui t'ai sorti de la terre d'Egypte

Ce n'est pas «indigne» de D.ieu, le Tout Puissant devant Lequel «tout est considéré comme 'rien'», de S'impliquer personnellement dans les tâches de ce monde, de libérer une nation persécutée des mains de ses oppresseurs. Nous pouvons toujours avoir confiance en Lui, Qui veille soigneusement sur nous et contrôle tous les événements qui affectent notre vie.

2. Tu n'auras pas d'autres dieux en Ma présence

D.ieu est le seul Qui contrôle tous les événements et tout ce qui arrive. Aucune autre entité, que ce soient notre gouvernement, notre patron, notre conjoint... ne peut nous nuire ou nous faire du bien si D.ieu ne l'a décrété ainsi. Chacun d'entre nous bénéficie d'une relation particulière avec D.ieu et aucune force, aucune puissance ne peuvent s'interférer dans cette relation.

3. Tu ne prononceras pas le Nom de D.ieu en vain

La relation que l'on vient d'évoquer peut réellement être intime et personnelle mais nous ne devons jamais perdre de vue qu'Il est notre Créateur et non notre «ami». Trop de familiarité peut conduire au mépris, il faut donc veiller à ce que la prière que nous Lui adressons trois fois par jour n'émousse pas le respect que nous devons au Roi des Rois.

4. Souviens-toi du jour du Chabbat pour le sanctifier

Maintenir cette relation avec D.ieu requiert des efforts de notre part. Trop souvent, nous sommes tellement immergés dans notre routine quotidienne que nous oublions de réactualiser cette relation avec D.ieu, qui est la priorité des priorités. C'est pourquoi Il nous a enjoint de consacrer un jour par semaine pour «entretenir» cette relation ; c'est le Chabbat, jour pour se

concentrer sur ce qui compte vraiment dans la vie et en tirer de l'inspiration pour toute la semaine qui suit.

5. Honore ton père et ta mère

Pourquoi ce commandement est-il inclus dans ceux qui régissent les relations entre «l'homme et D.ieu ?» N'appartient-il pas plutôt à la seconde Table ? La leçon en est peut-être que, bien que nous devons tout à D.ieu, nous ne devons pas oublier d'exprimer notre gratitude aux gens à qui D.ieu a confié la mission de nous aider dans le voyage de la vie. Comme le dit le Talmud : «le vin appartient à l'hôte mais on remercie également celui qui nous le verse.»

La seconde Table

Bien que la plupart des interdictions soient des avertissements contre des erreurs flagrantes que bon nombre d'entre nous n'envisageraient pas même de commettre, elles possèdent de subtiles implications qui s'appliquent à tout un chacun.

1. Tu ne tueras pas

Le meurtre est le résultat du fait que l'on considère l'autre comme totalement insignifiant. En réalité, chaque être humain a été créé par D.ieu selon Son image sainte et possède donc le droit légitime d'exister. Le premier message que nous devons assimiler est l'importance du respect dû à chaque individu. Si D.ieu estime que cette personne est importante, nous devons en faire de même.

2. Tu ne commettras pas d'adultère

Un amour mal avisé. Certes, nous devons être aimants, gentils et respectueux à l'égard de chacun. Mais l'amour n'est pas une «carte blanche» qui justifie tout. Il est des règles que nous devons suivre. Parfois un fidèle amour à l'égard d'un enfant, d'un élève ou d'un membre du sexe opposé etc. implique le fait d'être sévère et de s'abstenir d'exhiber cet amour.

3. Tu ne commettras pas d'enlèvement (l'on traduit habituellement par «tu ne voleras pas»). Mais nos Sages expliquent que cette interdiction concerne en fait l'enlèvement, contrairement à l'interdiction de voler qui est mentionnée dans le Lévitique (9 :11).

L'essence de l'enlèvement consiste à utiliser l'autre pour un gain personnel. Toute l'attention doit être donnée à un véritable ami : n'entrons pas dans cette relation pour notre propre intérêt. Soyons là pour notre ami, même si cela nous est inconfortable ou difficile.

4. Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton voisin

Chacun est un juge. Nous observons constamment nos connaissances et nos amis, jugeant chacune de leurs paroles et de leurs actions. Il nous faut être conscients de cette tendance à «porter des témoignages» afin de porter notre propre jugement. Il nous faut sans cesse accorder le bénéfice du doute, prendre en considération tous les différents facteurs que nous ignorons, nous assurant ainsi de ne pas être conduits à une très grave erreur de jugement.

5. Ne convoite pas les possessions de ton voisin

Soyons heureux de la bonne fortune de notre voisin ! Tout ce qui précède peut pâlir en comparaison avec ce message final que nous portent les Dix Commandements. Une fois que

nous nous sommes entraînés intellectuellement à respecter notre prochain et à toujours le juger avec une lumière positive, il est maintenant temps d'impliquer notre cœur. Aimons-le. Ne craignons pas de nous impliquer avec nos émotions, c'est là tout ce qu'implique former une famille !